

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **958 997** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 169 712** euros et un total **charges de 1 101 754** euros, dégagant ainsi un **résultat de -932 042** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2015** et finit le **31/12/2015**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Informations diverses :

- La société est cotée en bourse sur le Marché Libre à Paris. Son code ISIN est désormais MLMUT.
- La société a obtenu son agrément définitif d'établissement de paiement le 09 juin 2011.

Information sur la continuité de l'exploitation :

La continuité de l'exploitation reste, à ce jour, subordonnée au soutien des actionnaires, ou à la réalisation d'un actif incorporel.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Durées d'amortissement pratiquées (amortissement linéaire uniquement) :

- | | |
|----------------------------------|------------------------------------|
| - Outils créés : | 3 à 5 ans |
| - Logiciels et licences : | 1 à 3 ans |
| - Site internet : | 3 à 5 ans |
| - Installations et agencements : | 10 ans (3 ans pour l'informatique) |
| - Matériel informatique : | 3 à 4 ans |
| - Matériel de bureau : | 3 à 5 ans |

Modes et méthodes d'évaluation des immobilisations incorporelles :

Les frais de développement du site ZE EXPERT figurent en immobilisation en cours pour leur prix de revient.

Aucun amortissement fiscal dérogatoire n'a été constaté dans les comptes.

Stocks et en cours

La société n'a constaté ni stocks ni encours à la clôture de son exercice social.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les valeurs mobilières de placement sont inscrites pour leur valeur d'origine au bilan. Les plus values latentes sont réintégrées fiscalement.

Ventilation du Chiffre d'affaires

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Chiffre d'affaires par secteurs d'activité : Prestations de services uniquement.

- Chiffre d'affaires par Marché Géographique : France et Union Européenne.

Provisions pour Risques

La société a constaté une provision pour risque de 10 000 € au titre de la sanction infligée par l'ACPR début 2015. La société a fait appel de la sanction devant le Conseil d'État, la jugeant disproportionnée d'une part, et au motif qu'elle résulte de l'application d'une règle de calcul des capitaux prudentiels, incohérente et arbitraire d'autre part. La provision représente 10% de l'amende infligée.

Information sur la non dépréciation d'une avance financière

La société IT-PRET a été entièrement restructurée, tant dans son management que dans ses process commerciaux. L'outil informatique a été modernisé. Tous les partenariats bancaires sont reconduits. De ce fait, l'avance de trésorerie octroyée à IT PRET ne fait l'objet d'aucune dépréciation.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2015
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement	2 107 532				2 107 532	
Autres	719 922		55 440		182 162	593 200
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 827 454		55 440		2 289 694	593 200
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	11 630		2 527			14 157
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	110 113					110 113
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	121 742		2 527			124 270
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	20 000		16 001			36 001
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	42 893		8 297		306	50 884
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	62 893		24 298		306	86 885
TOTAL	3 012 089		82 265		2 290 000	804 354

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2015
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	2 107 532		2 107 532	
	Autres	182 162		182 162	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 289 694		2 289 694	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	10 375	892		11 267
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	102 184	4 630		106 814
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	112 560	5 522		118 082	
TOTAL		2 402 254	5 522	2 289 694	118 082

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2015
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges		10 000		10 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			10 000		10 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	20 000			20 000
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres		46 000		46 000
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	20 000	46 000		66 000
TOTAL GENERAL		20 000	56 000		76 000

Dont dotations
et reprises {
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

10 000

46 000

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2015	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	50 884	50 884	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	47 520	47 520	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	2 641	2 641	
	Taxes sur la valeur ajoutée	34 785	34 785	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	238 462	238 462	
	Débiteurs divers	8 896	8 896	
Charges constatées d'avances	4 077	4 077		
TOTAL DES CREANCES		387 264	387 264	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		24 792		

		31/12/2015	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	13 552	13 552		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	139 157	139 157		
	Personnel et comptes rattachés	11 200	11 200		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 823	53 823		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	10 290	10 290		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	9 835	9 835		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	45 510	45 510		
Autres dettes	19 000	19 000			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		302 366	302 366		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Frais de recherche et de développement

Aucun crédit d'impôt recherche n'a été calculé au titre de l'exercice 2015.

Capital social

Date	Opérations	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital social
01/01/2015	Bilan d'ouverture	48 679 848	0,01 €	486 798,48 €
26/03/2015	Augmentation de capital	243 399 240	0,01 €	2 433 992,40 €
14/06/2015	Augmentation de capital	263 003 318	0,01 €	2 630 033,18 €

Prime d'émission

La prime d'émission nette figurant au passif du bilan a été réduite à néant après imputation sur le compte de report à nouveau.

Abandons de créance

la Société a abandonné une partie de ses créances détenues sur ses filiales SHOPPER UNION FRANCE et S.D.A.U.G. FRANCE. Ces abandons financiers ont un caractère définitif. Au titre de l'exercice, les abandons ont été les suivants :

- SHOPPER UNION FRANCE : 229 058.56 , soit un abandon total de la créance
- S.D.A.U.G. FRANCE : 153 507.69 €. Le solde de la créance, soit 46 000 € est intégralement déprécié par un compte de charge de nature exceptionnelle.

Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64.

Il est à noter que le CICE n'a pas été utilisé pour financer une hausse des bénéfices distribués, ni augmenter la

Annexe libre

Etat exprimé en euros

rémunérations des dirigeants de l'entreprise. Il a été utilisé afin de couvrir les frais d'exploitation.

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de 2 641 €.

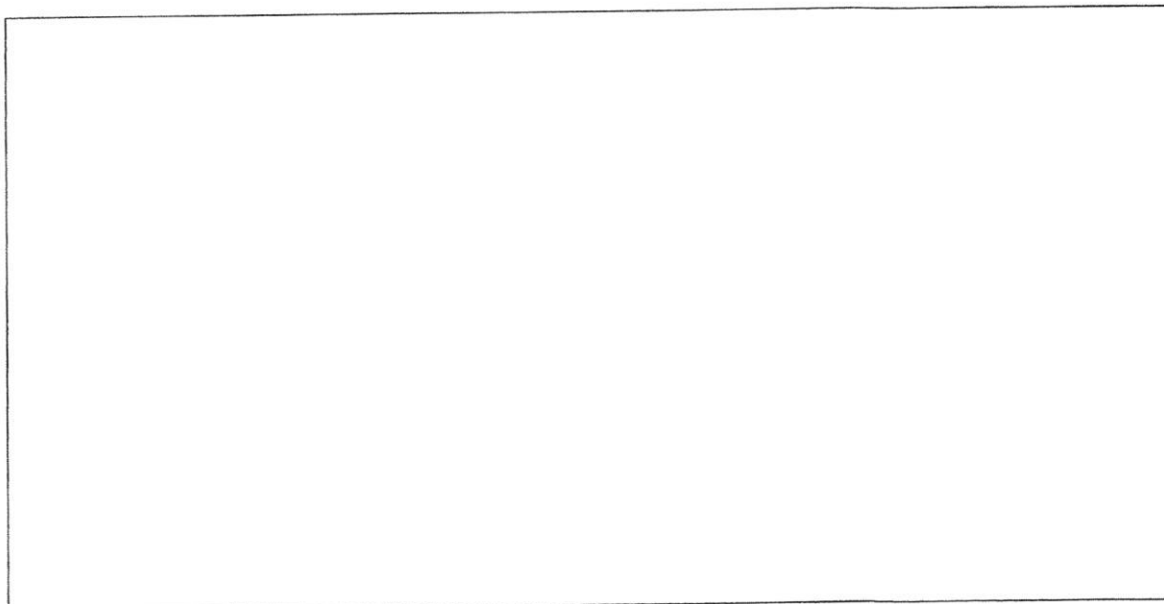
Evènements post clôture.

Le Conseil d'Administration du 09 février 2016 a autorisé la société à nantir la marque France Soir en garantie d'un soutien financier accordé par un actionnaire.

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

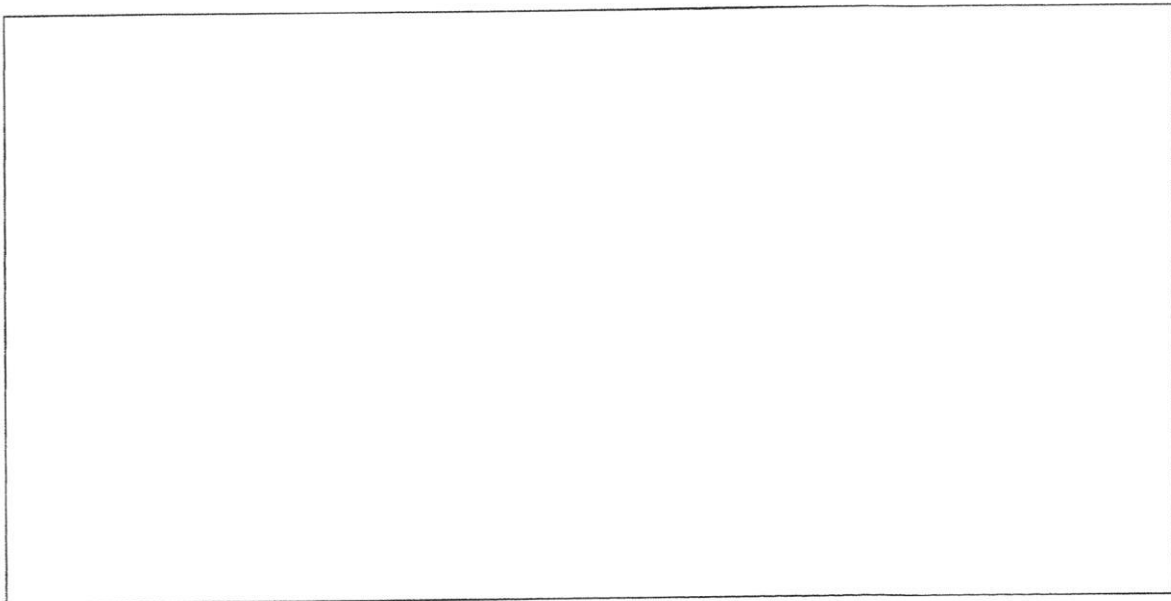
Etat exprimé en euros	31/12/2015	31/12/2014	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	47 520		47 520	
Autres créances	8 896	4 436	4 460	100,54
TOTAL	56 416	4 436	51 980	<i>N/S</i>



ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

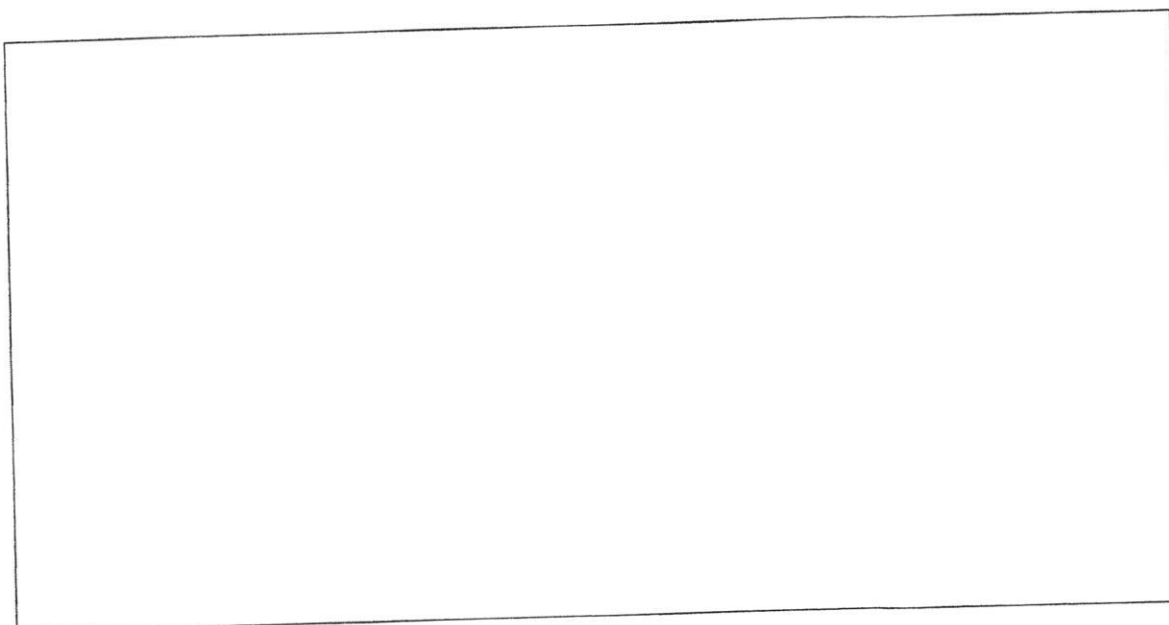
Etat exprimé en euros	31/12/2015	31/12/2014	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers		133 033	(133 033)	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 504	25 409	(15 905)	-62,60
Dettes fiscales et sociales	27 318	15 103	12 215	80,88
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	19 000	30 888	(11 888)	-38,49
TOTAL	55 822	204 433	(148 610)	-72,69



ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2015	31/12/2014	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	4 077	7 206	(3 128)	-43,41
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	4 077	7 206	(3 128)	-43,41



ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2015	31/12/2014	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

NEANT

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2015	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus NEANT			
Avals, cautions et garanties NEANT			
Engagements de crédit-bail NEANT			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Non significatifs (<2.000€)			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2015	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		(583 533)		(583 533)
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(348 509)		(348 509)
RESULTAT COMPTABLE		(932 042)		(932 042)

(1) après retraitements fiscaux.

ANNEXE - Elément 12

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

31/12/2015

<p>Rémunérations des membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des organes d'administration - des organes de direction - des organes de surveillance 	
--	--

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

ANNEXE - Eléments 13

Effectif moyen

		31/12/2015	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		3	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL		3	

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2015

Total des produits exceptionnels		116 782
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		116 782
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>	<i>84 513</i>	
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS EX. ANT</i>	<i>32 269</i>	
Total des charges exceptionnelles		465 290
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		36 724
<i>PENALITES. AMENDES FISCALES</i>	<i>9 052</i>	
<i>CHARGES SUR EX. ANTERIEURS</i>	<i>27 672</i>	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		382 566
<i>ABANDONS DE CREANCES</i>	<i>382 566</i>	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		46 000
<i>DOTATION DEPRECIATIONS EXCEP.</i>	<i>46 000</i>	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(348 509)

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros	31/12/2015	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
S.D.A.U.G. FRANCE S.A.S.	(108 651)	100,00	(164)	
SHOPPER UNION FRANCE S.A.S.	(18 465)	100,00	(5 513)	
IT PRET SàRL	(492 033)	67,90	(615 898)	
IPRET SàRL		100,00		
2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				